



Public et Privé : Quelles Convergences ? Quelles Divergences ? Quels Attraits Respectifs ?

Pr Pierre Mongiat-Artus
Dr Didier Legeais

Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français

Tous Issus de la Même Histoire









De l'Hôtel Dieu à l'Hospice Civil

- . Hôtel Dieu = Centre religieux d'hospitalité pour les pélerins
- → Centre d'accueil pour les déshérités
 - = terrain de soins idéal pour les barbiers-chirurgiens
- → Hospice Civil à la Révolution
 - pour supprimer toute référence à la religion
 - soutenus par les bourgeois jusqu'au début du XIX^{ième} siècle
 - chirurgien en clinique hospitalière le matin
 - en clinique privé l'après-midi
- présidence des Conseils d'Administration par les maires par ordonannce du 30 juin 1845



De l'Hospice Civil à l'Hôpital

- . Chirurgien en clinique hospitalière le matin en clinique privé l'après-midi
- → 1941 Etablissements Sanitaires et Sociaux DG et CME
- → 1943 : premiers statuts des médecins hospitaliers
- → 30 décembre 1958 : Création des CHRU les médecins à temps plein hospitalo-universitaires le chef de service est nommé le directeur d'hôpital a despouvoirs renforcés



L'Hôpital = Réformes à Rythme Soutenu

- . Encadrement des dépenses hospitalières (1983-1990)
- . Renouveau de la planification hospitalière (1990-1996)
- . Réforme Juppé de l'hospitalisation publique et privée : ONDAM, ARH, ANAES (1996)
- . Loi Kouchner des Droits des patients (2002)
- . Loi HPST, création des ARS (2009)
- . Loi de modernisation sociale (2015)



Quels Acteurs?

- . Libéraux
 - par choix : majoritaires
 - par obligation : « déçus de l'agrégation »...



Quels Acteurs?

- . Hospitaliers
 - par choix : majoritaires (PH et PU-PH)
 - par obligation : diplômes étrangers



Quels Statuts?

- . Hospitaliers
 - salariés +/- chefs d'équipe
 - +/- activité libérale minoritaire
 - -> . rémunération « standardisée »
 - . mais protection sociale + retraite



Quels Statuts?

- . Libéraux
 - chefs d'entreprise ... +/- « subventionnés » par la S.S.
 - +/- activité salariée généralement minoritaire
 - -> . rémunération « intéressante »
 - . mais faibles protection sociale + retraite



- . <u>Soins</u>
 - programmés
 - . +/- 60% en libéral
 - . mais très variable selon les spécialités
 - urgences
 - . +/- 2/3 à l'hôpital en 🐬



- . « Administration »
 - hôpital
 - . charge en 🐬
 - libéral
- . celle de chef d'entreprise
- . + charge en 77



- . Recherche
 - hôpital
 - . quasi-monopole des CHU
 - libéral
- . R. fondamentale +/- 0
- . R. clinique embryonnaire
- ... mais contre-exemple de la coelio
- .R. organisationnelle +++ (ambu., gestion des risques, ...)



- . Enseignement
 - hôpital
 - . quasi-monopole des CHU
 - libéral
- . en cours de développement (?)



- . Apprentissage
 - hôpital
 - . difficultés modérées
 - libéral
- . efforts ++



Quelles Carrières?

. Fonctions

- hôpital = diversité
 - . encadrement
 - . université

. . . .

- libéral = beaucoup plus homogènes



Quelles Carrières?

. Rémunération



Hôpital

Décret n°84-135 du 24 Février 1984 modifié, au premier Juillet 2010 Articles R 6152-1 à R6152 du CSP

	PH	PH	PH	PH	PUPH Début de carrière (sans Sect Lib)		PUPH	
	Ech. 1	Ech. 4 (sans Sect Lib)	Ech. 4 (avec Sect Lib)	Ech. 13 (sans Sect Lib)			Fin de carrière (sans Sect Lib) (avec Sect Lib)	
Salaire de base mensuel (brut – 16,35%)	3 439€	3684 €	3684 €	6324 €	5 000 €		7600 €	
Gardes & astreintes 1 par sem	1200 € à 2300	1200 à 2300 €	1200 à 2300 €	1200 à 2300€	En général, ne prennent plus de Gardes et astreintes			
Prime de Service Public	487,49 €	487,49 €		487,49 €	487,49 €		487,49 €	
Secteur Liberal Recettes			5 000 €			8 000 €		10 000 €
Bénéfice Net (Recettes – Charges)			3 000 €			5 500 €		7 000 €
Total revenus mensuels (Avt impôt Sur le revenu)	4 900 € à 6 000 €	5 100 € à 6 200 €	8 000 € à 9 200 €	7 700 € à 8 800 €	5 500 € à	11 000€	7913.25 €	14 000 €
	eut se raioute	r l'indemnité po	ur activité exerc	ée sur plusieurs	s établissemen	its : 415 €		

Libéral

(staistiques AGA)

Type Exercice Revenus & Activités Nombre de consultations par jour (6 jours semaine) Actes techniques	Généraliste Secteur 1 20 patients/j C = 23 € VS = 33 €	Autre Spécialiste Secteur 1 20 patients/j CS+MCS+MPC = 28 € C2 = 46 €	Chirurgien Secteur 1 7 à 10 patients/j CS+MCS+MPC = 28€ C2 = 46	Spécialiste Secteur 2 12 à 14 patients/j CS = 45 €	Chirurgien Secteur 2 8 patients/j CS =45€ 6000€
Recettes fiscales	140 000 €	190 000€	250 000€	270 000€	400 000€
Pourcentage de charges Dont RCP	43 % 300 €	44-45 % 350 -12000€	44-45% 11 000€	51 % 3500-12000€	53 % 12 000
Bénéfice en % Bénéfice	57 % 80 000 €	56 % 105 000 €	55 % 140 000 €	49 % 150 000€	47 % 180 000
Revenu net mensuel Avant impôt sur le revenu	6 500 €	9000€	11 500€	13 000€	15 000€



Quelles Carrières?

. Rémunération

Libéral:

charges cabinet ≅ 75 €/h



- Salaire secrétaire : 1300 € Brut
- Salaire femme de ménage : 400 € Brut
- □ Charges sociales/salaires 1700 €
- □ CPE variable de 3000 à 7 000/an
- Loyer et charges locatives de 7 à 2O € /m² /mois , local 70-80 m²
- Location de matériel&mobilier (Echo, Urodynamique, ophtalmo...)
- Entretien & réparation , petite outillage : 200 €
- □ Chauffage eau gaz électricité : 250 €
- Primes d'assurances : 250 €
- Frais de voiture +Autres frais de déplacement : 400 €
- Charges sociales obligatoires :
 - SI: 28,51 % + 2000 € / SII: 37,8 % + 4646 €
- □ Charges sociales facultatives (prévoyance) : 450 €



- Frais de réception congrès stage
- Fourniture bureau, doc,
- Frais actes et contentieux
- Cotisation syndicale & prof
- Autres frais divers de gestion
- Frais financiers
 - (int. emprunt + frais banc.)
 - Installation 40 000 à 250 000 €
- Personnel intérimaire
- Honoraires sauf rétrocession
- · · · ·



- . Exemple
- . 3 Consultations / h : 90 € : DREES
 - CS : 23 € (19 € en 1988)
 - C2 : 46 € (22 € en 1988)
 - CMU : CS + MTC+ MCS : 28 €
- . Consultations SII: 60 €: 180 €/h
- . Charges : 75 €/h
 - → Bénéfice : 15 -105 €/h



Quelles Carrières?

. Rémunération

Libéral:

charges bloc opératoire ≅ 125 €/h



- Frais « généraux » du cabinet : 75 €
- Frais propres au bloc : 50 €
 - Aide opératoire : 26 €/h
 - « Location » salle : 5 à 15 % tarif S.S.
 - Assurance ARCP: 15 €/h de bloc



Exemples

- . HHFA016 : Appendicectomie coelio : 187,89 €
- . LMMCOO1 : Cure de HI avec plaque : 201,87 €
- . HMFC004 : Cholecystectomie coelio : 287,85 €
- . HHFA002 : Colectomie gauche coelio : 685 €
- . Majorations : + J (6,5%) + U Nuit : 25,15 € +/- Férié F : 19,06 €
- . Temps bloc : 1 h 30 de table à table : 187,5 €
- . Temps post-op : 1 h : 75 €
- . Coût total : 262 €
 - → Bénéfice ou Perte entreprise chirurgicale : Tarif - Frais et Charges + Hon.Comp.Chir.



Quelles Carrières?

. Rémunération

Libéral:

- S II

. HC = 2,3 milliards € ≅ 1% budget S.S.

. HCC = 400 millions € ≅ 0,2% budget S.S.

≅ 6 €/an/Français

(Mutuelles ≅ 600 €/an/Français)

- . 12 millions CMU-CMUC-AME-ACS
- . soins limités pour implants et lunettes (IGAS)
- . 2/3 territoires de santés couverts par S I ou salarié



Qu'avons nous en Commun?

- . Travail en équipe (chir/chir et chir/anesth)
- . Patients



Quelles Divergences?

. <u>Travail en équipe</u>

Hôpital

- équipe en voie de se substituer aux praticiens (ex. salle dédiée à la chirurgie ambulatoire)

¥

- sur-spécialisation au sein des équipes



Quelles Divergences?

. Patients

```
Hôpital = sur-spécialisation ?
```

- transplantation, génétique, urgences, ...
- retour à la fonction de soins aux « indigents » ?



- . Travail en équipe
 - regroupements (chir/chir)
 - difficultés . d
- . d'accès au bloc (chir/anesth)
 - . d'assurer les suites opératoires (chir/anesth)



- . Patients
 - cœur de notre métier
 - colloque singulier encadré par le Code de Déontologie (CSP)
 - période actuelle : plus grands et rapides progrès scientifiques
 - → meilleurs soins ???
 - ≠ angoisse/préoccupation de l'avenir



- . Angoisse / Préoccupations
 - maintenir notre niveau de connaissances/compétences (quotas)
 - déshumanisation de la relation de soin
 - . technicité
 - . risque médico-légal
 -
 - augmentation de la charge de travail / pénibilité du travail
 - établissements de soin
 facilitateurs -> passeurs d'ordres



Vers une convergence à marche forcée ?

Libéral

- liberté d'installation (conventionnement par ARS)
- liberté de choix du médecin (parcours de soin)
- paiement à l'acte? ...

Hospitaliers

- regroupements imposés (ARS)
- fin du secteur libéral des PH



Conclusions

- . Nous sommes issus de la même histoire
- . Malgré nos différences, nos ressemblances nous rapprochent
- . Nous sommes plus complémentaires que différents
- . Nous avons le même intérêt = nos patients
 - → La faiblesse de l'un est la faiblesse de l'autre

